

# LA VALLÉE DU LOT

« Votre prochaine  
escapade  
en groupe. »

## VISITES ET CIRCUITS GUIDE GROUPES 2020



OFFICE DE TOURISME  
GRAND VILLENEUVOIS

# SOMMAIRE

PAGE 3

Découverte en images

PAGE 16

Les menus

PAGE 4

Les demi-journées

- Du souterrain au sommet – *Spécial petits groupes*
- En dehors des sentiers battus

PAGE 19

Les visites à la carte

PAGE 5

Les journées

## Patrimoine et Gastronomie

*page 5* - Histoires de pierres et de coquilles

*page 6* - Trésors du Sud-Ouest

*page 7* - Villeneuve-sur-Lot, feuilleté d'Histoire et de saveurs – *Spécial petits groupes*

## Culture et Gastronomie

*page 8* - Entre sculpture et plaisirs de table – *Spécial petits groupes*

## Rivière et Gastronomie

*page 9* - Les trésors de la vallée du Lot

*page 10* - En remontant le Lot

*page 11* - De la terre à la rivière

## Nature et Terroir

*page 12* - Nénuphars et vignoble

## Trésors cachés

*page 13* - Les petits plats dans les grands

## Loisirs et Curiosités

*page 14* - Du green au tapis rouge – *Spécial petits groupes*

## Séjour découvertes

*page 15* - Escapade villeneuvoise

PAGE 22

Plan de Villeneuve-sur-Lot

PAGE 23

Conditions générales et particulières de vente

Contactez-nous



OFFICE DE TOURISME  
GRAND VILLENEUVOIS

Office de Tourisme du Grand Villeneuvois

Allée Federico Garcia Lorca

47300 Villeneuve-sur-Lot

05 53 41 71 72

[groupe@tourisme-villeneuvois.fr](mailto:groupe@tourisme-villeneuvois.fr)

[www.tourisme-villeneuvois.fr/groupe-0](http://www.tourisme-villeneuvois.fr/groupe-0)

en

# IMAGES



📍 Villeneuve-sur-Lot

📄 Pages 6-7-13-15-19



📍 Engayrac

📄 Page 7



📍 La vallée du Lot

📄 Pages 9-17



📍 Villeneuve-sur-Lot

📄 Pages 11-15-21



📍 Bias

📄 Pages 13-21



📍 Temple-sur-Lot

📄 Pages 12-15



📍 Pujols

📄 Pages 5-9-10-15-19



📍 Hautefage-la-tour

📄 Page 4



📍 Penne d'Agenais

📄 Page 9



📍 Frespech

📄 Pages 6-8-11

# >>>> DEMI-JOURNÉES <<<<

Du souterrain  
au sommet



## PROGRAMME

14h30 - Visite de la grotte de Lastournelle à Sainte Colombe-de-Villeneuve

16h - Visite de la tour de Hautefage-la-Tour

16h45 - Fin des prestations



1/2  
jour

20 km



30 min



### Mentions particulières:

- Valable toute l'année
- Maximum 18 personnes

à partir de

**15€**  
/personne

- Ce prix comprend:
  - La visite de la grotte de Lastournelle
  - La visite de la tour d'Hautefage-la-Tour par un guide conférencier

- Ce prix ne comprend pas:
  - Le transport
  - Les pourboires
  - Les dépenses personnelles
  - L'assurance annulation



Sylvie vous accueille en début d'après-midi pour plonger au cœur du patrimoine géologique du Pays de Serres. Le lieu naturel aménagé permet une visite agréable et facile sur 300 mètres et vous émerveillera par ses nombreuses concrétions. Adeline, guide conférencière de l'Office de Tourisme, vous emmènera ensuite au sommet du monument Renaissance qui a donné son nom à Hautefage-la-Tour.

En dehors des  
sentiers battus

## PROGRAMME

10h - Visite de la poudrerie de Sainte-Livrade-sur-Lot et du village de Casseneuil par un Raconteur de Pays

12h30 - Déjeuner à l'auberge les 2 Marronniers à Casseneuil (menu page 16)

14h30 - Fin des prestations



1/2  
jour

7 km



15 min



### Mentions particulières:

- Valable toute l'année

à partir de

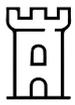
**25€**  
/personne

- Ce prix comprend:
  - La visite de la poudrerie de Sainte-Livrade-sur-Lot et de Casseneuil par un Raconteur de Pays
  - Déjeuner dans un restaurant à Casseneuil

- Ce prix ne comprend pas:
  - Le transport
  - Les pourboires
  - Les suppléments (boissons et autres) non prévus au menu
  - Les dépenses personnelles
  - L'assurance annulation



Gérard, Raconteur de Pays, vous fera découvrir les vestiges de la poudrerie nationale de Sainte-Livrade-sur-Lot, témoin de tout un pan de l'histoire locale de l'entre-deux guerres à nos jours. Vous le suivrez ensuite à Casseneuil, village médiéval aux trois rivières, entre Histoire et légende, où Charlemagne lui-même pourrait s'inviter ! Pour le déjeuner vous prendrez la direction de l'Auberge des 2 Marronniers.



# PATRIMOINE et Gastronomie



## Histoires de pierres et de coquilles



à partir de

# 34€

/personne

## PROGRAMME

- 10h30 – Visite guidée de Pujols
- 12h00 – Déjeuner au restaurant la Villa Smeralda à Pujols (menu page 16)
- 14h45 – Visite de la Maison de la Noisette à Lacépède
- 16h30 – Fin des prestations

- **Ce prix comprend:**
  - La visite guidée de Pujols par un guide conférencier
  - Le repas dans un restaurant Sarde à Pujols
  - La visite de la Maison de la Noisette

- **Ce prix ne comprend pas:**
  - Le transport
  - Les pourboires
  - Les suppléments (boissons et autres) non prévus au menu
  - Les dépenses personnelles
  - L'assurance annulation



La cité médiévale de Pujols, classée parmi « Les Plus Beaux Villages de France », a connu une histoire mouvementée jusqu'à sa totale destruction en 1229. Reconstituée au XIII<sup>e</sup> siècle, la nouvelle place forte vous attend pour une découverte avec Adeline, guide conférencière de l'Office de Tourisme. Vous déjeunerez ensuite dans un restaurant Sarde au cœur du bourg. L'après-midi, vous prendrez la direction de la Maison de la Noisette pour découvrir les secrets de cette spécialité du Lot et Garonne par une visite ludique et pédagogique.

1  
jour

26 km



35 min

### Mentions particulières:

- Valable toute l'année
- 20 personnes minimum
- 50 personnes maximum
- Congés annuels de la Maison de la Noisette du 15 au 31 janvier 2020



# PATRIMOINE et Gastronomie



## Trésors du Sud-Ouest

à partir de

**31€**  
/personne

## PROGRAMME

- 10h00 – Visite de la Ferme de Souleilles et du musée du foie gras à Frespech
- 12h15 – Déjeuner au restaurant La Cantine à Villeneuve-sur-Lot (menu page 17)
- 14h00 – Visite guidée de Villeneuve-sur-Lot
- 16h00 – Fin des prestations



Au milieu des vallées de la campagne Lot et Garonnaise, vous trouverez un musée qui se déguste ! Vous y découvrirez l'histoire du foie gras, des Egyptiens à nos jours. Au cours de la visite, vous croiserez personnages et animaux en cire de la ferme. La visite se poursuivra avec une dégustation de foie gras et des spécialités de la ferme. De retour à la ville, vous déjeunerez dans le restaurant La Cantine. Notre guide conférencière Adeline vous accompagnera au cœur de Villeneuve-sur-Lot, seule bastide fluviale du Sud-Ouest.



1  
jour

21,8 km



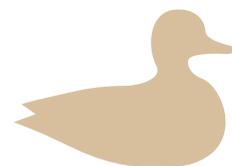
35 min

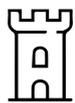
- **Ce prix comprend:**
  - La visite de la Ferme Souleilles et du musée du foie gras
  - Le repas dans un restaurant à Villeneuve-sur-Lot
  - La visite guidée de Villeneuve-sur-Lot par un guide conférencier

- **Ce prix ne comprend pas:**
  - Le transport
  - Les pourboires
  - Les suppléments (boissons et autres) non prévus au menu
  - Les dépenses personnelles
  - L'assurance annulation

### Mentions particulières:

- Valable toute l'année
- 45 personnes maximum

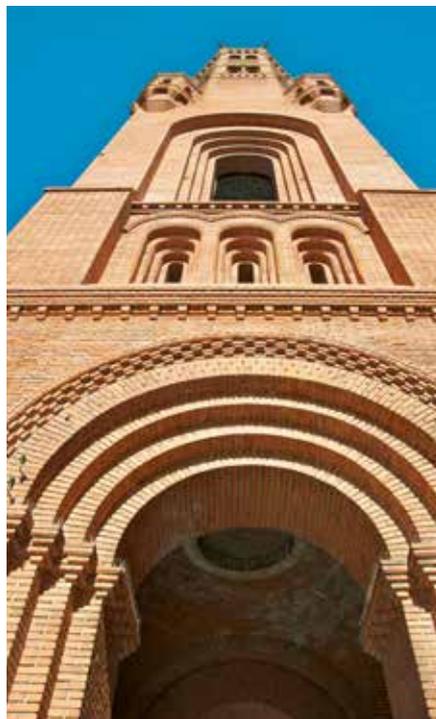




# PATRIMOINE et Gastronomie



## Villeneuve-sur-Lot, feuilleté d'Histoire et de saveurs



à partir de

**33€**  
/personne

## PROGRAMME

- 10h00 – Visite guidée de Villeneuve-sur-Lot
- 12h00 – Déjeuner au restaurant La Cantine à Villeneuve-sur-Lot (menu page 17)
- 14h30 – Démonstration de fabrication d'une tourtière et dégustation à Engayrac
- 16h30 – Fin des prestations

- **Ce prix comprend:**
  - La visite guidée de Villeneuve-sur-Lot par un guide conférencier
  - Le repas dans un restaurant à Villeneuve-sur-Lot
  - La démonstration de la fabrication d'une tourtière et sa dégustation
- **Ce prix ne comprend pas:**
  - Le transport
  - Les pourboires
  - Les suppléments (boissons et autres) non prévus au menu
  - Les dépenses personnelles
  - L'assurance annulation



Notre guide conférencière Adeline vous accompagnera au cœur de la bastide fluviale, Villeneuve-sur-Lot, fondée en 1264 par Alphonse de Poitiers. Les rues charretières, traversières et ruelles n'auront plus de secrets pour vous !

Vous déjeunerez à La Cantine. Vous passerez l'après-midi avec Jacqueline, qui vous fera découvrir les secrets de la fabrication d'une tourtière.

1  
jour

33 km



40 min

### Mentions particulières:

- Valable toute l'année
- 15 personnes maximum



# CULTURE et Gastronomie



## Entre sculpture et plaisirs de table



à partir de

# 28€

/personne

## PROGRAMME

- 10h30 - Visite du musée Gertrude Schoen à Laroque-Timbaut
- 12h00 - Déjeuner au restaurant Le Picadou à Laroque-Timbaut (menu page 17)
- 14h30 - Visite de la ferme de Souleilles et visite du musée du foie gras à Frespech
- 16h30 - Fin des prestations

- **Ce prix comprend:**
  - La visite du musée Gertrude Schoen
  - Le repas dans un restaurant à Laroque-Timbaut
  - La visite de la ferme de Souleilles et du musée du foie gras
- **Ce prix ne comprend pas:**
  - Le transport
  - Les pourboires
  - Les suppléments (boissons et autres) non prévus au menu
  - Les dépenses personnelles
  - L'assurance annulation



Le musée Gertrude Schoen vous ouvrira ses portes pour découvrir l'ensemble de l'œuvre de la sculptrice, orfèvre et plasticienne franco-allemande. Disciple d'Ossip Zadkine, son univers tout en métal ne manquera pas de vous surprendre.

Après un déjeuner local dans le village de Laroque-Timbaut, vous visiterez un musée qui se déguste ! Vous découvrirez l'histoire du foie gras des Egyptiens à nos jours et croiserez les personnages et les animaux de la ferme en cire. La visite se poursuivra avec une dégustation de foie gras et des spécialités de la ferme.

1  
jour

12 km



20 min

## Mentions particulières:

- Valable toute l'année
- 19 personnes maximum



# ≡ RIVIÈRE et Gastronomie



## Les trésors de la Vallée du Lot



à partir de

# 24€

/personne

• **Ce prix comprend:**

- La visite guidée de Pujols par un guide conférencier
- Le repas à la ferme du Lacaÿ
- La balade en bateau
- La découverte de la boutique et/ou visite du musée Lot

• **Ce prix ne comprend pas:**

- Le transport
- Les pourboires
- Les suppléments (boissons et autres) non prévus au menu
- Les dépenses personnelles
- L'assurance annulation

## PROGRAMME

- 10h00 – Visite guidée de Pujols
- 12h30 – Déjeuner à la ferme du Lacaÿ à Penne d'Agenais (menu page 17)
- 15h30 – Balade commentée en bateau sur la rivière Lot
- 16h30 – Découverte de la boutique de la ferme et/ou visite du musée Lot à Penne d'Agenais
- 17h30 – Fin des prestations



Notre guide conférencière Adeline vous emmènera au cœur de Pujols, ancienne cité médiévale labellisée parmi « Les Plus Beaux Villages de France ». Vous prendrez ensuite la direction de Penne-d'Agenais pour un déjeuner à la ferme. L'après-midi sera consacrée à l'or noir de notre région, le pruneau d'Agen. Aurélien Pourcel, fils de producteurs, vous fera découvrir l'exploitation familiale en bateau et sur la terre ferme.

1  
jour

17 km



30 min

### Mentions particulières:

- Valable d'avril à octobre 2020
- 15 personnes minimum
- Deux menus aux choix :  
Repas fermier, journée à partir de 24 euros  
Repas gourmand, journée à partir de 29 euros



# ≡ RIVIÈRE et Gastronomie



## En remontant le Lot

à partir de

**42€**  
/personne

## PROGRAMME

- 10h00 – Visite guidée de Pujols
- 12h00 – Déjeuner au restaurant La Villa Smeralda à Pujols (menu page 16)
- 14h30 – Balade en gabarre au départ de Fumel
- 16h30 – Découverte du Domaine de Lancement à Thézac
- 17h30 – Fin des prestations



Suivez Adeline, guide conférencière, à travers les ruelles chargées d'histoire de la place forte de Pujols, labellisée parmi « Les Plus Beaux Villages de France ». Après la pause déjeuner, ou vous aurez goûté les spécialités sardes, vous embarquerez à bord d'une gabarre sur la rivière Lot au départ de Fumel. Et pour finir cette journée, aux confins du Lot-et-Garonne, à la limite des Causses du Quercy, vous partirez à la découverte du Domaine viticole de Lancement, IGP Thézac-Perricard.



### • Ce prix comprend:

- La visite guidée de Pujols par un guide conférencier
- Le repas dans un restaurant Sarde de Pujols
- La balade en gabarre au départ de Fumel
- La visite du domaine viticole ainsi que la dégustation\*\*

### • Ce prix ne comprend pas:

- Le transport
- Les pourboires
- Les suppléments (boissons et autres) non prévus au menu
- Les dépenses personnelles
- L'assurance annulation

## Mentions particulières:

- Valable d'avril à octobre 2020
- 25 personnes minimum
- 45 personnes maximum



\*\*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.



# ≡ RIVIÈRE et Gastronomie



## De la terre à la rivière

à partir de

**35€**  
/personne

## PROGRAMME

- 10h00 - Visite de la ferme de Souleilles et du musée du foie gras à Frespech
- 12h15 - Déjeuner au restaurant La Cantine à Villeneuve/Lot (menu page 17)
- 14h00 - Balade commentée à bord du Lou Vent d'Olt au départ de Villeneuve-sur-Lot
- 16h00 - Fin des prestations



Au milieu des vallées de la campagne Lot-et-Garonnaise, vous trouverez un musée qui se déguste ! Vous y découvrirez l'histoire du foie gras, des Egyptiens à nos jours. Au cours de la visite, vous croiserez personnages et animaux en cire de la ferme. La visite se poursuivra avec une dégustation de foie gras et des spécialités de la ferme. De retour à la ville, vous déjeunerez dans le restaurant La Cantine. Vous terminerez la journée par une balade commentée sur le Lot à bord du bateau Lou Vent d'Olt au départ de Villeneuve-sur-Lot.



1  
jour

21,8 km



35 min

- Ce prix comprend:
  - La visite de la ferme de Souleilles et du musée du foie gras
  - Le repas dans un restaurant à Villeneuve-sur-Lot
  - La balade commentée à bord du Lou Vent d'Olt

- Ce prix ne comprend pas:
  - Le transport
  - Les pourboires
  - Les suppléments (boissons et autres) non prévus au menu
  - Les dépenses personnelles
  - L'assurance annulation

## Mentions particulières:

- Valable d'avril à octobre 2020
- 45 personnes maximum



# NATURE et Terroir



## Nénuphars et vignoble



à partir de

**35€**  
/personne

## PROGRAMME

- 10h30 – Visite guidée du jardin des nénuphars au Temple sur Lot
- 11h30 – Quartier libre dans le jardin au Temple sur Lot
- 12h30 – Déjeuner au Café Marliacea au Temple sur Lot (menu page 18)
- 15h – Visite du Chai et dégustation\*\* au Domaine Lou Gaillot à Casseneuil
- 16h30 – Fin des prestations

- **Ce prix comprend:**
  - La visite guidée du jardin des nénuphars et le déjeuner au Café Marliacea
  - La visite du Chai et la dégustation\*\* au Domaine Lou Gaillot

- **Ce prix ne comprend pas:**
  - Le transport
  - Les pourboires
  - Les suppléments (boissons et autres) non prévus au menu
  - Les dépenses personnelles
  - L'assurance annulation



Laissez-vous séduire par le Giverny du Lot-et-Garonne. Un guide du jardin de Latour-Marliac vous présentera l'histoire du site, son fondateur, le lien avec Claude Monet, la culture des nénuphars rustiques, tropicaux et lotus, les sources naturelles et diverses anecdotes...

Après le déjeuner au bord des bassins historiques, vous partirez à la découverte du domaine viticole Lou Gaillot, le tout suivi d'une dégustation\*\*.

1  
jour

13,6 km



20 min

### Mentions particulières:

- Valable du 15 avril au 15 octobre 2020
- 50 personnes maximum



\*\*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.



# TRÉSORS cachés



## Les petits plats dans les grands



à partir de

# 32€

/personne

## PROGRAMME

- 10h00 – Visite guidée de Villeneuve-sur-Lot
- 12h00 – Déjeuner au restaurant Avana à Villeneuve-sur-Lot (menu page 18)
- 14h15 – Visite du Château aux Assiettes à Bias
- 16h15 – Fin des prestations

- **Ce prix comprend:**
  - La visite guidée de Villeneuve-sur-Lot par un guide conférencier
  - Le repas dans un restaurant franco-créole à Villeneuve-sur-Lot
  - La visite du Château aux Assiettes Domaine de Senelles

- **Ce prix ne comprend pas:**
  - Le transport
  - Les pourboires
  - Les suppléments (boissons et autres) non prévus au menu
  - Les dépenses personnelles
  - L'assurance annulation



Notre guide conférencière Adeline vous accompagnera au cœur de la bastide fluviale de Villeneuve-sur-Lot, fondée en 1264 par Alphonse de Poitiers. Après le déjeuner aux saveurs franco-créoles, vous partirez à la découverte de l'œuvre originale de Léon de Brondeau : le domaine agricole de Senelles, le Château aux Assiettes, et ses expositions intérieures.

1  
jour

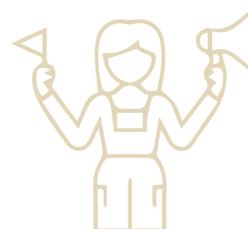
4,5 km



10 min

### Mentions particulières:

- Valable toute l'année
- 20 personnes minimum



# LOISIRS et curiosités



## Du green au tapis rouge



à partir de

# 55€

/personne

## PROGRAMME

- 10h00 – Mini-golf au Stelsia à Saint-Sylvestre-sur-Lot
- 12h30 – Déjeuner au restaurant Hostellerie du Rooy à Villeneuve-sur-Lot (menu page 18)
- 14h30 – Visite du théâtre Georges Leygues à Villeneuve-sur-Lot
- 16h30 – Fin des prestations

- **Ce prix comprend:**
  - Une partie de mini-golf
  - Le repas dans un restaurant à Villeneuve-sur-Lot
  - La visite du théâtre
- **Ce prix ne comprend pas:**
  - Le transport
  - Les pourboires
  - Les suppléments (boissons et autres) non prévus au menu
  - Les dépenses personnelles
  - L'assurance annulation



Vous vous divertirez le temps d'une partie de mini-golf, le plus grand d'Europe, dans le parc du Château Le Stelsia. Vous déjeunerez à Villeneuve-sur-Lot dans un restaurant dont la renommée n'a d'égale que la qualité gustative.

L'après-midi, vous aurez le privilège d'explorer les coulisses du théâtre Georges Leygues, inauguré en 1935 par Sacha Guitry.

1  
jour

9 km



20 min

### Mentions particulières:

- Valable de mai à octobre 2020
- 25 personnes maximum





## Escapade Villeneuvoise

à partir de

138€

/personne

## PROGRAMME

### Jour 1

10h00 – Visite guidée de Villeneuve-sur-Lot

12h00 – Déjeuner au restaurant Avana à Villeneuve-sur-Lot (menu page 18)

14h30 – Visite guidée du jardin Latour-Marliac au Temple sur Lot et rafraichissement

17h00 – Retour hôtel

**Dîner libre**

Nuit dans un Hôtel\*\* à Ville neuve-sur-Lot

**option 1**

Nuit dans un Hôtel\*\*\* à Ville neuve-sur-Lot

**option 2**

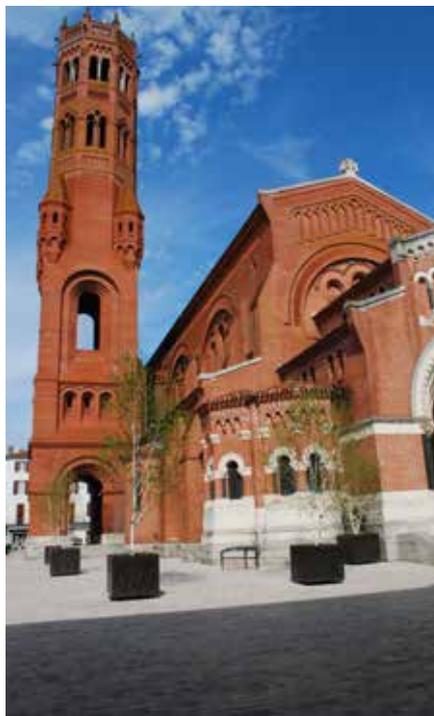
### Jour 2

10h00 – Visite guidée de Pujols

11h30 – Temps libre dans Pujols

12h30 – Déjeuner croisière au départ de Villeneuve-sur-Lot

15h30 – Fin des prestations



2  
jour

36,7 km



1h

### • Ce prix comprend:

- La visite guidée de Villeneuve-sur-Lot par un guide conférencier
- Le repas dans un restaurant franco-créole à Villeneuve-sur-Lot
- La visite guidée et une boisson au jardin Latour-Marliac
- La visite guidée de Pujols par un guide conférencier
- Le déjeuner croisière à bord du Lou Vent d'Olt
- La nuit dans un hôtel 2\*\* à Villeneuve-sur-Lot, base chambre double avec petit déjeuner option 1

### ou

- La demi-pension dans un hôtel 3\*\*\* à Villeneuve-sur-Lot, base chambre double avec petit déjeuner option 2
- La taxe de séjour

### • Ce prix ne comprend pas:

- Le transport
- Les pourboires
- Les suppléments (boissons et autres) non prévus au menu
- Les dépenses personnelles
- L'assurance annulation
- Le supplément single



Un séjour en Villeneuvois à la découverte des charmes de la vallée du Lot.

Vous suivrez les aventures du Comte de Toulouse, d'Alphonse de Poitiers, de Monet et d'autres personnages au travers d'un patrimoine médiéval et naturel remarquable. Vous embarquerez à bord du bateau Lou Vent d'Olt pour admirer la rivière Lot. Nature et gastronomie ne seront pas en reste. Un séjour complet, associant une grande diversité de prestations.

### Mentions particulières:

• Valable de mai à octobre 2020

• Deux options en fonction du nombre de personnes.

Option 1 : Hôtel\*\* La Résidence à Villeneuve-sur-Lot 13 chambres.

Option 2 : Hôtel\*\*\* Le Campanile à Villeneuve-sur-Lot 48 chambres.





# Nos MENUS



**MENU**  
AUBERGE  
DES  
2 MARRONNIERS

Salade de gésiers  
\*\*\*

Pintade rôtie  
ou  
Rôti de bœuf  
\*\*\*



Dessert au choix  
\*\*\*

1/4 de vin\* rouge ou rosé  
et café

Planchette de bienvenue  
\*\*\*

Charcuterie des montagnes sur pain craquant  
Pousses d'épinards frais, fromage de brebis,  
éclats de noisettes toastés  
\*\*\*

Spaghettis sautés ail et piment, huile d'olive extra  
vierge, tomates fraîches et Pecorino râpé  
ou

Malloreddus a sa Campidanese - Petits gnocchis  
de blé dur et leur ragout de saucisse fraîche de  
porc aromatisé à la graine de fenouil, mijotés dans  
un coulis de tomates et oignons, Pecorino  
\*\*\*

Dessert du jour  
\*\*\*

1 verre de vin\*



**MENU**  
LA VILLA  
SMERALDA

\*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération. Photos non contractuelles.



## MENU LA CANTINE



Salade de gésiers  
ou  
Salade de lentilles et  
saumon fumé  
\*\*\*

Confit de canard revisité  
écrasé de pommes  
de terre au pesto de  
roquette, légumes  
sautés  
ou

Magret de canard sauce  
porto cèpes,  
grenaille rôtie, légumes  
sautés  
\*\*\*

Parfait glacé au citron  
vert et basilic  
ou

Croustade de pommes à  
l'Armagnac  
\*\*\*

¼ de vin\* et café



Carpaccio de tomates  
de la ferme des Deux  
Rivières au pesto  
ou  
Ardoise de charcuterie  
et rillettes artisanales  
ou  
Assiette de crudités  
\*\*\*

Cuisse de canard  
confite par nos soins  
ou

Pièce de bœuf grillée,  
sauce au poivre ou au  
roquefort  
ou

Enchaud de porc, sauce  
au poivre  
\*\*\*

Salade de fruit frais  
ou  
Fromage blanc au coulis  
de mangue  
ou

Mousse au chocolat,  
crumble  
\*\*\*

¼ de vin\* et café



## MENU LE PICADOU



## MENU LA FERME DU LACAY

**Repas fermier**  
Salade fermière  
(Crudités, rillettes au foie  
gras, pruneaux au lard)  
\*\*\*

Saucisse de porc grillée,  
lentilles cuites à la graisse  
d'oie  
\*\*\*

Glace vanille et ses  
pruneaux au vin

**Repas gourmand**  
Apéritif aux pruneaux  
\*\*\*

Salade gourmande  
(Crudités, gésiers confits,  
rillettes au foie gras,  
pruneaux au lard)  
\*\*\*

Magret de canard grillé,  
pommes de terre  
à la persillade  
\*\*\*

Glace vanille et ses  
pruneaux au vin  
\*\*\*

Options :

- ¼ de vin + fromage + café

+3€ / pers

- foie gras (30g) + 4,50€/pers  
- eau de vie\* (1,5cl) + 1€/pers

\*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération. Photos non contractuelles.



## MENU CAFÉ MARLIACEA

Apéritif  
\*\*\*

Assortiment de  
charcuteries

ou

Truite fumée

ou

Gazpacho maison

ou

Tartelette aux légumes  
d'été  
\*\*\*

Parmentier de confit  
de canard, assaisonné  
légèrement avec liqueur  
kumquat de Corfou,  
mesclun

ou

Poulet à l'estragon façon  
Claude Monet, tagliatelles

ou

Filet mignon de porc  
sauce Armagnac,  
pommes de terre rôties  
\*\*\*

Carrot cake

ou

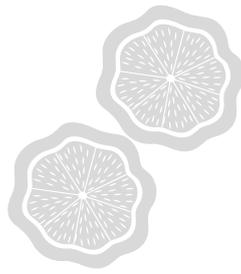
Brownie et sa crème

ou

Tarte fine aux fruits de la  
saison  
\*\*\*

Vin\* et café

Option :  
fromages de la fromagerie Broc  
au Temple-sur-Lot et salade  
+3€/pers



Brochettes Belle Créole

ou

Œuf mimosa du Chef

\*\*\*

Rougail saucisses

ou

Thon massalé

\*\*\*

Pain perdu et crème  
glacée

ou

Tiramisu exotique

\*\*\*

Vin\*  
(choix du sommelier)  
et café



## MENU AVANA



## MENU HOSTELLERIE DU ROY



Kir\*  
\*\*\*

Foie gras de canard  
mi-cuit  
\*\*\*

Filet de bœuf en croûte  
court jus, mille-feuille de  
pommes de terre  
\*\*\*

Gâteau mousseline coulis  
fruits rouges  
\*\*\*

1/4 de vin\* (Buzet  
une bouteille pour 4  
personne)  
et café



\*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération. Photos non contractuelles.

# VISITES à la carte



## NOS VISITES GUIDÉES

### Visite guidée de Pujols

Visite accompagnée par une guide conférencière de la cité médiévale de Pujols, classée parmi « Les Plus Beaux Villages de France ».

### Visite guidée de Villeneuve-sur-Lot

Visite guidée de la bastide fluviale de Villeneuve-sur-Lot avec une guide conférencière.

### Visite guidée de Casseneuil

Visite guidée de Casseneuil par une guide conférencière, presqu'île naturelle et son bourg castral du XIIIème siècle.

**5€**  
/personne

## VISITES GUIDÉES

### Pays d'Art et d'Histoire

Découvrez les trésors du Grand Villeneuvois avec un guide conférencier du Pays d'Art et d'Histoire.



**99€**  
la prestation



## RACONTEURS DE PAYS

### Catherine et Gérard Raconteurs de Pays

Catherine, Raconteur de Pays à Pujols : Histoire et humour seront au rendez-vous de cette balade dans le bourg médiéval.

Gérard, Raconteur de Pays à Casseneuil et à Sainte-Livrade-sur-Lot : Dans les pas de Gérard, vous découvrirez les secrets du village de Casseneuil et de la poudrerie nationale de Sainte-Livrade-sur-Lot.

**4€**  
/personne



## VISITE THÉÂTRALISÉE

### Janouille

à partir de

**267€**

la prestation

Vous découvrirez les légendes locales avec le célèbre « bastard du bon roi Henri IV », Janouille la fripouille ! Visite théâtralisée, désopilante et passionnante.

## VISITE DE MUSÉE

### Musée Archéologique d'Eysses

Plongez durant 2h dans l'époque gallo-romaine à travers les collections du musée, issues des fouilles archéologiques du site voisin.



**3€**

/personne



## VISITE DE MUSÉE

### Musée de Gajac

Visitez le musée municipal de Villeneuve-sur-Lot avec un médiateur qui abrite une importante collection de beaux-arts (XIXe-XXe siècles) et des expositions temporaires.

**3€**

/personne

## VISITE DE MUSÉE

### Musée Gertrude Schoen

Le musée vous ouvre ses portes pour découvrir l'ensemble de l'œuvre de la sculptrice Gertrude Schoen, orfèvre et plasticienne franco-allemande, élève d'Ossip Zadkine.



**2€**

/personne



## VISITE DE CHÂTEAU

### Château aux Assiettes

Découvrez l'œuvre originale de Léon de Brondeau, le domaine agricole de Senelles (Château aux Assiettes) et les diverses expositions intérieures.

**5,50€**  
/personne

## VISITE DE GROTTTE

### Grotte de Lastournelle

A travers 7 salles rythmées par les concrétions naturelles, partez à la découverte du patrimoine souterrain du Lot et Garonne.



**7,70€**  
/personne



## PROMENADE

### Promenade sur le Lot

Au départ de Villeneuve-sur-Lot, embarquez à bord du bateau « Lou Vent d'Olt » durant 1h30 pour découvrir le patrimoine et l'histoire de la bastide.

à partir de  
**8,50€**  
/personne

## CROISIÈRE

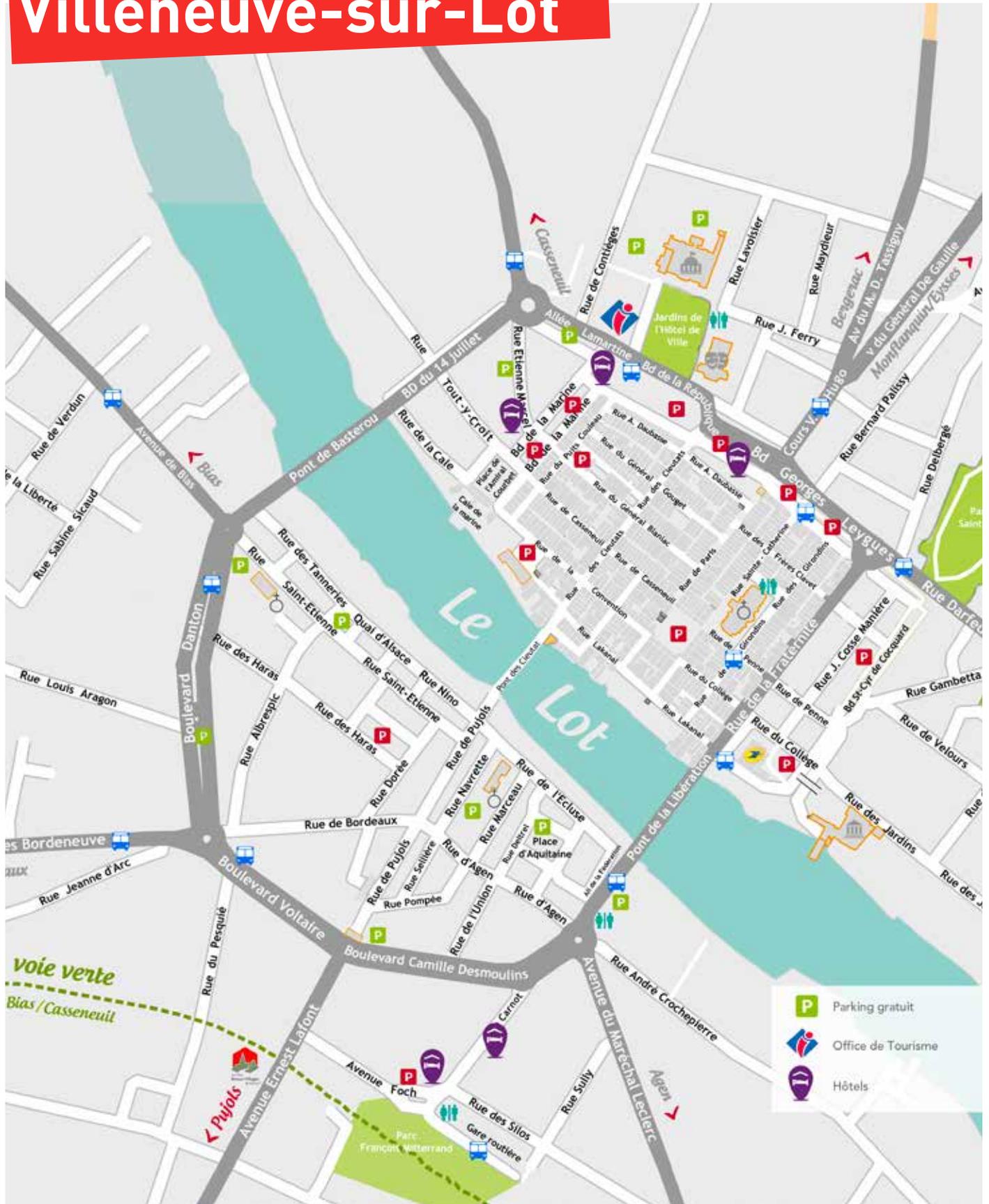
### Repas sur le Lot

Embarquez pour 3 ou 4h30 de balade au fil de l'eau avec déjeuner, et découvrez la vallée du Lot, berceau du célèbre pruneau d'Agen.



de  
**39€**  
à **59€**  
/personne

# Plan de Villeneuve-sur-Lot



## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Article R211-4 Modifié par Décret n°2017-1871 du 29/12/2017 - art. 2

Préalablement à la conclusion du contrat, l'organisateur ou le détaillant doit communiquer au voyageur les informations suivantes : 1° Les caractéristiques principales des services de voyage :

- La ou les destinations, l'itinéraire et les périodes de séjour, avec les dates et, lorsque le logement est compris, le nombre de nuitées comprises ;
  - Les moyens, caractéristiques et catégories de transport, les lieux, dates et heures de départ et de retour, la durée et les correspondances. Lorsque l'heure exacte n'est pas encore fixée, l'organisateur ou le détaillant informe le voyageur de l'heure approximative du départ et du retour ;
  - La situation, les principales caractéristiques et, s'il y a lieu, la catégorie touristique de l'hébergement en vertu des règles du pays de destination ;
  - Les repas fournis ;
  - Les visites, les excursions ou les autres services compris dans le prix total convenu pour le contrat ;
  - Lorsque cela ne ressort pas du contexte, si les services de voyage éventuels seront fournis au voyageur en tant que membre d'un groupe et, dans ce cas, si possible, la taille approximative du groupe ;
  - Lorsque le bénéficiaire d'autres services touristiques fournis au voyageur repose sur une communication verbale efficace, la langue dans laquelle ces services seront fournis ;
  - Des informations sur le fait de savoir si le voyage ou le séjour de vacances est, d'une manière générale, adapté aux personnes à mobilité réduite et, à la demande du voyageur, des informations précises sur l'adéquation du voyage ou du séjour de vacances aux besoins du voyageur ;
- 2° La dénomination sociale et l'adresse géographique de l'organisateur et du détaillant, ainsi que leurs coordonnées téléphoniques et, s'il y a lieu, électroniques ;
- 3° Le prix total incluant les taxes et, s'il y a lieu, tous les frais, redevances ou autres coûts supplémentaires, ou, quand ceux-ci ne peuvent être raisonnablement calculés avant la conclusion du contrat, une indication du type de coûts additionnels que le voyageur peut encore avoir à supporter ;
- 4° Les modalités de paiement, y compris le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte et le calendrier pour le paiement du solde, ou les garanties financières à verser ou à fournir par le voyageur ;

- 5° Le nombre minimal de personnes requis pour la réalisation du voyage ou du séjour et la date limite mentionnée au III de l'article L. 211-14 précédant le début du voyage ou du séjour pour une éventuelle résolution du contrat au cas où ce nombre ne serait pas atteint ;
- 6° Des informations d'ordre général concernant les conditions applicables en matière de passeports et de visas, y compris la durée approximative d'obtention des visas, ainsi que des renseignements sur les formalités sanitaires, du pays de destination ;
- 7° Une mention indiquant que le voyageur peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage ou du séjour, moyennant le paiement de frais de résolution appropriés ou, le cas échéant, de frais de résolution standard réclamés par l'organisateur ou le détaillant, conformément à l'article L. 211-14 ;
- 8° Des informations sur les assurances obligatoires ou facultatives couvrant les frais de résolution du contrat par le voyageur ou sur le coût d'une assistance, couvrant le rapatriement, en cas d'accident, de maladie ou de décès.

En ce qui concerne les forfaits définis au e du 2° du A du II de l'article L. 211-2, l'organisateur ou le détaillant et le professionnel auxquels les données sont transmises veillent à ce que chacun d'eux fournisse, avant que le voyageur ne soit lié par un contrat, les informations énumérées au présent article dans la mesure où celles-ci sont pertinentes pour les services de voyage qu'ils offrent. Le formulaire par lequel les informations énumérées au présent article sont portées à la connaissance du voyageur est fixé par arrêté conjoint du ministre chargé du tourisme et du ministre chargé de l'économie et des finances. Cet arrêté précise les informations minimales à porter à la connaissance du voyageur lorsque le contrat est conclu par téléphone.

**Article R211-9 :** Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix, l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;
- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de départ.

**Article R211-11 :** Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;
- soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

L'acheteur ne peut plus invoquer le bénéfice de la clause prévue au 20 de l'article R211-6 après que la prestation a été fournie.  
Ces conditions générales de vente ne dispensent pas le voyageur de prendre connaissance de nos conditions particulières de vente.

## CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

**Contact :** L'Office de Tourisme du Grand Villeneuve reste à votre disposition et s'engage à vous répondre dans les plus brefs délais à l'adresse postale Allée Federico Garcia Lorca 47300 VILLE-NEUVE-SUR-LOT ou au 05 53 36 17 30 - villeneuve.info@tourisme-villeneuve.fr (Bureau d'information touristique de Villeneuve sur Lot) ou au 05 53 36 78 69 - pujols.info@tourisme-villeneuve.fr (Bureau d'information touristique de Pujols) ou au 05 53 41 71 72 - groupes@tourisme-villeneuve.fr (Service Commercialisations-Groupes) ou au 06 15 03 02 97 (Guide conférencière pendant le séjour) pour étudier toutes vos demandes.

**Durée du séjour :** Le voyageur signataire du contrat pour une durée déterminée ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.

**Tarifs :** Les prix sont donnés TTC en euro et par personne (sauf mention contraire), ils ont été déterminés en fonction des données connues au 1er janvier 2019. Ils sont calculés de manière forfaitaire, sur une base précisée pour chaque prestation. Ils sont prévus service compris, pour la période du 01/01/2019 au 31/12/2019. Nous nous réservons le droit d'y apporter une majoration par participant, au cas où le groupe serait compris entre 10 et 30 personnes. Pour des groupes inférieurs à 10 personnes, un montant forfaitaire équivalent au tarif de la prestation calculé pour une personne multiplié par dix sera facturé.

Ces tarifs comprennent : les entrées dans les éventuels sites payants, le guide de l'Office de Tourisme (en fonction de la prestation choisie) et les éventuelles informations précisées sur chaque fiche et/ou dans le contrat de vente dans la partie « Le prix comprend ».

Ces tarifs ne comprennent pas : le transport, les extra personnels, l'accompagnement (sauf si mentionné), l'assurance annulation et les éventuelles informations précisées sur chaque fiche et/ou dans le contrat de vente dans la partie « Le prix ne comprend pas ».

Des frais de dossier de 5% du montant total pourront être facturés pour une prestation sèche et de 10% à partir de 2 prestations vendues et à la discrétion de l'Office de Tourisme du Grand Villeneuve.

**Gratuités :** L'Office de tourisme du Grand Villeneuve se réserve la possibilité d'accorder ou non une ou plusieurs gratuités, selon la ou les prestations choisies. Dans tous les cas, une gratuité est systématiquement accordée à un chauffeur et n'est pas transférable.

**Suppléments :** Tout supplément non prévu au programme (suppléments à la carte, boissons, visites, achats de produits régionaux, etc.) doit être réglé immédiatement sur place, auprès du ou des prestataires concernés, par le client. L'Office de Tourisme du Grand Villeneuve est à votre disposition pour étudier et chiffrer votre demande. Nous contacter au préalable.

Les Dimanches et jours fériés seront majorés d'un montant forfaitaire de 50 euro.

Selon la configuration du groupe, la période, les exigences particulières du groupe, le confort du groupe et/ou du guide, l'Office de Tourisme du Grand Villeneuve se réserve la possibilité d'imposer un ou plusieurs guides supplémentaires pour un montant forfaitaire de 50 euro pour chaque guide supplémentaire.

**Réservation et confirmation :** Toute réservation n'est effective qu'après réception par l'Office de Tourisme du Grand Villeneuve du devis signé (ou du contrat de vente signé si l'envoi d'un devis n'était pas nécessaire et/ou demandé) accompagné des conditions générales et particulières de ventes paraphées et signées par l'ensemble des participants.

Dès réception du devis signé, l'Office de Tourisme du Grand Villeneuve adressera au client un contrat de vente établi en 2 exemplaires. Ce contrat devra être renvoyé par le client accompagné d'un acompte correspondant généralement à 15% du montant total des prestations ou au montant indiqué sur celui-ci.

Le solde sera à régler au plus tard 30 jours avant la date de début de la prestation, faute de quoi l'Office de Tourisme du Grand Villeneuve se réserve le droit d'annuler la réservation. Sous certaines conditions, l'Office de Tourisme du Grand Villeneuve peut accepter que le solde soit réglé le jour de la prestation ou après, dans un délai précisé sur le contrat de vente.

En cas de réservation faite moins d'un mois avant la date de la prestation, le règlement total sera dû à la signature du contrat de vente.

Dès réception du règlement total des prestations achetées, l'Office de Tourisme du Grand Villeneuve adresse (dans un délai de 1 mois à 2 semaines avant le début de la prestation) au client les différents bons d'échange à remettre lors de son passage chez le(s) prestataire(s) ainsi que les différents documents nécessaires à la venue du groupe (par ex. : itinéraires, plans d'accès, etc.).

**Modification :** Toute modification doit faire l'objet d'un accord avec l'Office de Tourisme du Grand Villeneuve. Chaque demande étant traitée de façon personnelle, nous sommes à votre disposition pour étudier toute prestation complémentaire.

Pour toute modification de notre fait, nous nous engageons à prévenir le plus rapidement possible notre client.

La réservation est établie pour un nombre précis de personnes. Si ce nombre est supérieur, un nouveau contrat de vente et de nouveaux bons d'échange seront établis dans limite d'un délai de 1 semaine avant la date de la prestation. Si ce nombre n'est pas atteint le jour de la prestation, la base de facturation sera celle indiquée sur le dernier contrat de vente et les derniers bons d'échange envoyés.

**Arrivée :** Le voyageur doit se présenter le jour précisé et aux heures mentionnées sur le contrat, le bon d'échange ou l'accusé de réception.

**Retard :** En cas de retard de la part du groupe, aucun prolongement d'horaire ne sera effectué. Aucun remboursement ne pourra intervenir pour les prestations qui n'auraient pu être fournies du fait de ce retard.

En cas de prolongation, l'Office de Tourisme du Grand Villeneuve se réserve le droit de facturer un supplément calculé au prorata de la prestation.

**Annulation :** - Au-delà de 31 jours avant la date prévue : l'acompte versé reste acquis en totalité afin de dédommager nos prestataires de service,  
- Entre 30 et 8 jours avant la date prévue : 50 % du montant total,  
- Moins de 7 jours avant la date prévue : 100 % du montant total.

En cas d'interruption de la prestation par le client, il n'est procédé à aucun remboursement.

En cas de force majeure, si l'Office de Tourisme du Grand Villeneuve se voyait dans l'obligation d'annuler, le client serait remboursé uniquement du montant des sommes versées. Quelles que soient les conditions climatiques, la prestation a lieu sauf pour la balade en bateau qui sera remplacée par la visite du Musée du Lot. Aucun remboursement ou indemnité ne pourra être demandé à ce titre.

**Interruption du séjour :** En cas d'interruption du séjour par le voyageur, il ne sera procédé à aucun remboursement des prestations non consommées, sauf si le motif est couvert par l'assurance annulation du voyageur.

Empêchement pour le détaillant de fournir en cours de séjour les prestations prévues dans le contrat : Se reporter à l'article R211-9 des conditions générales de vente ci-dessus.

Domages : Le voyageur est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Le voyageur est invité à vérifier qu'il possède toutes les assurances nécessaires le couvrant pendant son voyage ou séjour.

**Responsabilité :** L'Office de Tourisme du Grand Villeneuve ne pourra être tenu responsable d'une prestation de voyage liée, hors d'un forfait de voyage, c'est-à-dire de la combinaison d'au moins deux types différents de services de voyage couvrant au moins 24 heures ou une nuitée et entraînant la conclusion de contrats séparés avec des prestataires individuels, facilités par l'Office de Tourisme du Grand Villeneuve.

**Assurance annulation :** L'Office de Tourisme du Grand Villeneuve attire l'attention du client sur la possibilité de souscrire un contrat d'assurance auprès d'un organisme de son choix, couvrant les conséquences d'une annulation résultant de certaines causes.

**Médiation :** L'Office de Tourisme du Grand Villeneuve attire l'attention du client sur la possibilité de faire appel au médiateur du tourisme en cas de règlement amiable des litiges de consommation par le recours à un processus de médiation : MTV Médiation Tourisme Voyage BP 80 303 - 75 823 Paris Cedex 17. Ou à l'adresse courriel : presse@mtv.travel.

**Réclamation :** Toute réclamation relative à une prestation doit être adressée à l'Office de Tourisme du Grand Villeneuve par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 30 jours à compter de la fin de l'exécution de la prestation.

**Responsabilité civile :** L'Office de Tourisme du Grand Villeneuve, organisateur de forfaits, séjours, excursions - immatriculation IM047110007, SIRET N°495 080 293 00063, code NAF N°7990Z - est couvert par une assurance responsabilité civile auprès de GAN ASSURANCES N°111.371.878. Garantie financière APST.

Plan du

# TERRITOIRE



## Contactez-nous



Adeline **MOREL**



Mathilde **CHANUT**

05 53 41 71 72

[groupest@tourisme-villeneuvois.fr](mailto:groupest@tourisme-villeneuvois.fr)

Nous avons la possibilité de concevoir des journées sur mesure, n'hésitez pas à prendre directement contact auprès de nos services.



Conventions de partenariat avec la Communauté de Communes Confluent et Coteaux de Prayssas, Communauté de Communes Lot et Tolzac, Communauté de Communes Porte d'Aquitaine en Pays Serres et Office de Tourisme Fumel Vallée du Lot.